

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Administration communale d'Orsières	Centre scolaire à Orsières, CP	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1988 et architectes valaisans établis en Suisse avant la même date	Avril 89 (18 nov. 88)	23/88 B 182
Ville de Lausanne, Direction des travaux et Direction des finances	Bâtiments du front de lac, Ouchy, CP	Architectes reconnus par l'Etat de Vaud, établis ou domiciliés dans la commune de Lausanne au moins de- puis le 1 ^{er} janvier 1988 ainsi que cinq architectes invités	24 avril 89 (23 déc. 88)	25/88 p. 17 des annonces
Conseil d'Etat du canton de Lucerne	Nouvelles constructions dans le quartier du Grosshof, Kriens/LU	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires de ce canton	22 mai 89 (27 janv. 89)	
Office européen des brevets	Concours en deux temps (CI et CP) pour un bâti- ment administratif pour l'Office européen des bre- vets, La Haye	Architectes européens habilités au plus tard le 1 ^{er} janvier 1989 à pratiquer dans un pays membre de l'Office	31 mai 89 (21 avril 89)	8/89 B 62
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours interna- tional	Architectes et urbanistes de toutes nationalités; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 1989 (31 oct. 88)	17/88 B 118
Commune de Pully, Direction de l'urbanisme et des constructions	Aménagement du quartier des Anciens-Moulins, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés à Pully avant le 1 ^{er} octobre 1988	26 juin 89 (10 févr. 89)	1-2/89 B 2
Direction d'arron- dissement CFF III, ville de Baden	Domaine de la gare, Baden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton d'Argovie depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	30 juin 89 (31 mars 89)	
Société «Relais du Saint-Bernard»	Centre de ravitaillement de Martigny, restoroute des Iles, lieu-dit «Etang du Rosel», CP	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse (REG A ou B, dipl. EPF ou ETS)	Mi-juillet 89 (mi-avril 89)	7/89 B 54
Commune de Gênes (Italie)	Restructuration et réha- bilitation de la Piazza Dante, CI	Concours ouvert à tous les ingénieurs ou architectes, individuellement ou en groupes	2 sept. 89 (15 mai 89)	
Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN)	Protection de l'habitat contre le bruit de la route, CI	Architectes, urbanistes, aménagistes, acousticiens établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1988, citoyens suisses	8 septembre (15 avril 89)	7/89 B 54

Nouveaux dans cette liste

Commune de La Tour-de-Peilz	Réaménagement du sec- teur «Centre-ville», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 ^{er} jan- vier 1989 et architectes vaudois établis hors du can- ton et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 4 architectes invités	4 sept. 89 (dès le 4 avril 89)	9/89
Service des bâtiments de l'Etat, Lausanne	Equipements sportifs et maison d'étudiants à la Campagne des Cèdres, à Lausanne, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 ^{er} jan- vier 1988 et architectes vaudois établis hors du can- ton avant le 1 ^{er} janvier 1988 et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 5 architectes invités	31 août 89	9/89

Exposition

Expo 92 Sevilla - OSEC	Participation suisse à l'Ex- position universelle de Séville 1992, CI	EPFZ, ETH-Zentrum, Rämistrasse. Ouvert du 4 au 7 avril, de 9 à 17 h	18/88 B 130
------------------------	---	--	----------------

Carnet des concours

Routes nationales dans le canton de Vaud, concours d'idées

Résultats

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Service des routes et des autoroutes, a lancé un concours d'idées pour le raccordement de l'est de l'agglomération lausannoise à l'autoroute du Léman (N9) dans les hauts de Lutry. Le raccordement provisoire actuel met à contribution les réseaux routiers communaux existants et ne donne satisfaction ni aux usagers, ni aux habitants des quartiers traversés. Le concours avait pour objet de formuler une solution capable de raccorder l'Est lausannois à l'autoroute du Léman en la rendant commodément accessible à un maximum d'intéressés et en perturbant le moins possible les zones traversées.

Le jury

Le jury était présidé par le conseiller d'Etat Marcel Blanc et formé de MM. Ph. H. Bovy, professeur EPFL; J. Chevallaz, syndic de Pully; A. Décoppet, professeur EPFL; C. Hidber, professeur EPFZ; M^{me} F. Jomini, conseillère municipale, Lutry; MM. J. Lienhard, conseiller municipal, Lausanne; Ch.-A. Meyer, architecte urbaniste, Sion; J.-P. Ortis, architecte urbaniste, Genève; Ch. Quinodoz, ingénieur, Sierre; A. Verrey, ingénieur, Lausanne; H. Vonlanthen, chef du Service des routes et des autoroutes. Suppléants: MM. Ch.-A. Steudler, ingénieur; R. Ginestet, architecte urbaniste. Il a apprécié les projets en tenant compte des critères suivants:

- qualité d'ensemble
- transport, qualité de fonctionnement
- répercussions, notamment principaux impacts sur l'environnement
- coût.

Palmarès

Les quinze projets remis par les concurrents ont été admis au jugement.

- 1^{er} prix Fr. 90 000.— MM. Ph. Blanc et Ph. Glayre, ingénieurs civils, Transitec SA, Lausanne. Collaborateurs: M^{me} L. Bettex, MM. D. Lenoir et R. Volpe.
- 2^e prix Fr. 70 000.— M. R. Courdesse, ingénieur géomètre, Echallens, et M^{me} A.-M. Prenat, architecte, Rolle. Collaborateur: M. P. Richard.
- 3^e prix Fr. 35 000.— M. E. Lasserre, ingénieur-conseil, Prilly. Collaborateur: M. F. Batta.
- 4^e prix Fr. 30 000.— Espaceur, Architecture et Urbanisme, Lausanne; Jauslin + Stebler Ingenieure AG, Muttens; Roger Pfister Ingénieurs civils SA, Oron-la-Ville. Collaborateurs: M^{mes} A. Pfister et Ch. Aguet, MM. J.-J. Fivaz, Ph. Vietti-Violi, M. Jaccard, F. Walker, R. Pfister, P. Mivelaz.
- 5^e prix Fr. 25 000.— Compagnie d'études techniques et de planification (CETP) SA, Lausanne. Collaborateurs: MM. M. P. Novellino et J.-L. Schopfer.
- Achat: Fr. 10 000.— Schopfer & Karakas SA, Lausanne, et Architram, Lausanne.

Enfin le jury recommande à l'Etat de Vaud, maître de l'ouvrage, de poursuivre les études sur la base du projet classé au premier rang, en collaboration avec ses auteurs.

Nouveaux bureaux de l'Office européen des brevets – Concours international d'idées

Ouverture

Ce concours en deux phases (projet et exécution) a pour objet la construction d'un nouvel immeuble à La Haye (Pays-Bas) pour les bureaux de l'Office européen des brevets.

Le concours est ouvert aux architectes, seuls ou en équipes, ressortissants de l'un des 13 pays membres de l'Organisa-

tion européenne des brevets (RFA, A, B, E, F, GR, I, FL, L, NL, UK, S, CH), jouissant de leurs droits d'exercice dans leur pays.

Le bâtiment est destiné à répondre aux besoins d'une entreprise du secteur tertiaire à orientations technique et scientifique, exerçant ses activités à

l'échelle internationale. Il comportera essentiellement des bureaux ainsi qu'un centre de conférences, et abritera l'Office des brevets néerlandais et sa bibliothèque, ouverte au public. L'ensemble représente une surface nette de base de 123 350 m² et sera réalisé sur un terrain d'une surface constructible d'environ 13 ha, à la limite nord-ouest de la commune de Leiderschendam et à la limite est de la commune de Voorburg, à proximité de la ligne de chemin de fer La Haye-Amsterdam.

Les langues du concours sont l'allemand, l'anglais et le français.

Jury

MM. Max Bächer, architecte, Darmstadt (RFA); Lenart Bergström, architecte, Stockholm (Suède); Christian Cirici, architecte, Barcelone (Espagne); Christian Dupavillon, architecte, Paris (France); Herman Hertzberg, architecte, Amsterdam (Pays-Bas); Wilhelm Holzbauer, architecte, Vienne (Autriche); Elio Luzi, architecte, Turin (Italie); Richard Rogers, architecte, Londres (Royaume-Uni).

Suppléants: MM. L. Kroll, architecte (Belgique); N. Piazzoli, architecte (Suisse); J. Weber, professeur (Luxembourg); V. Sgoutas, architecte (Grèce).

Honoraires, prix et mentions

En première phase, les auteurs des dix premiers projets sélectionnés par le jury recevront chacun une indemnité de 25 000 DM. Les dix concurrents primés lors de la première phase seront admis à participer à la seconde et recevront des honoraires de 30 000 DM chacun. A l'issue du jugement, le premier

prix sera de 50 000 DM, le deuxième de 40 000 DM, le troisième de 30 000 DM, le quatrième de 25 000 DM et le cinquième de 15 000 DM. Les auteurs des cinq autres projets recevront un prix de 10 000 DM chacun.

Calendrier

Date limite de réception des inscriptions: 21 avril 1989.

Date limite de réception des projets (1^{re} phase): 31 mai 1989.

Date limite de réception des projets (2^e phase): 20 octobre 1989.

Prestations à fournir

Les concurrents devront fournir

- en première phase: un plan de masse à l'échelle 1/1000^e; des plans, coupes et élévations à l'échelle 1/500^e; une maquette à l'échelle 1/500^e; les pièces écrites relatives au projet;
- en deuxième phase: les concurrents appelés à participer à la seconde phase devront étudier leur projet pour le mener au stade de l'exécution.

Inscription

Les candidats peuvent se procurer les documents relatifs au concours soit en les demandant par écrit aux organisateurs, soit directement au guichet de réception de l'Office européen des brevets à Munich, Erhardstrasse 27, en produisant un accusé de réception du versement préalable de 250 DM, effectué sur le compte N° 3338800 de l'Office européen des brevets à Munich auprès de la Dresdner Bank München (code bancaire 700 800 00), avec la mention «Concours d'architecture Office européen des brevets – La Haye N° 20379022».

Concours international d'aménagements à Birmingham (Royaume-Uni)

Résultats

Située au cœur de l'Angleterre, Birmingham est une grande cité cosmopolite qui compte 1 million d'habitants. Son développement industriel s'est accompagné d'une croissance du secteur tertiaire et de l'installation récente d'industries nouvelles dans le domaine des techniques de pointe. La ville se trouve aujourd'hui en pleine mutation.

Alors qu'elle s'apprête à commémorer le centenaire de la fondation de la ville, la Municipalité de Birmingham a organi-

sé un concours international en deux phases, ouvert aux jeunes architectes du monde entier, qui portait sur l'aménagement de six sites clés:

- Newhall Hill, l'aménagement de la porte de l'ancien quartier des joailliers
- Holliday Street, l'élaboration d'un nouvel équipement de loisir, complémentaire du centre international des congrès
- New Street Station, l'aménagement d'une vaste place centrale

- Aston Science Park, la conception d'un édifice symbole de la haute technologie, en bordure du Parc des Sciences et de l'Université d'Aston
- Masshouse Circus, l'aménagement d'un parc de garage des véhicules et la création d'un immeuble de grande hauteur, conçu pour être le phare de la cité
- Small Heath, la conception d'un groupe scolaire de premier cycle.

Le jury était composé de MM. Geoffrey Darke, architecte (GB), président; Fred Chapman, président de la commission de l'urbanisme de Birmingham; Ernest Irwin (GB); Andreas Brandt (RFA); Hans Busso von Busse (RFA); Paulo Ceccarelli (I); Henri Gaudin (F) - ce dernier ayant été remplacé par le professeur Mac-Millan (GB) pour la deuxième phase.

Le jury s'est réuni une première fois au mois de juin 1988 et a examiné 310 projets d'équipes constituées de ressortissants de 29 pays. Il a sélectionné 24 équipes afin de les inviter à poursuivre leur étude lors de la seconde phase. Les organisateurs ayant décidé de modifier le programme du site de Masshouse Circus, l'ensemble des concurrents ayant soumis un projet sur ce site en première phase (32) ont été invités également à participer à la seconde phase.

Palmarès

Le jury s'est réuni une deuxième fois le 14 février 1989 pour examiner les 56 propositions de la seconde phase. Le palmarès est le suivant:

Newhall Hill

1^{er} prix: Louise Cotter & David Naessens (Royaume-Uni)
2^e prix: Peter Morris, Simon Allford, Jonathan Hall & Paul Monaghan (Royaume-Uni)
Mentions: Martin Rudis, Gustav Krivinka, Thomas Rusin, Jan Sapak & Ivan Wahla (Tchécoslovaquie); Marian Pitka, Al-

bert Rybarcak, Josef Troliga (Tchécoslovaquie)

Holliday Street

2^e prix: Peter Morris, Simon Allford, Jonathan Hall & Paul Monaghan (Royaume-Uni)
3^e prix: Glenn Howells, Derek Wylie (Royaume-Uni)
Mentions: Gyorgy Major, Erno Kalman, Magdolna Levai, Eva Jarmy (Hongrie); Robert Kronenburg (Royaume-Uni); Pauline Fowler (Royaume-Uni)

New Street Station

2^{es} prix ex aequo: Peter Morris, Simon Allford, Jonathan Hall & Paul Monaghan (Royaume-Uni); Peter Phillips (Royaume-Uni); Christophe Washer, Fabrizio Gatti (Belgique)
Mention: R. Annett (Royaume-Uni)

Aston Science Park

1^{er} prix: Eng Thian Hwa (Royaume-Uni)
2^e prix: David Grindley (Royaume-Uni)
Mentions: Tony Meadows (Royaume-Uni); Louisa Hutson, Matthias Saherbruch (Royaume-Uni); Renaud Giroud, Pierre Hogge, Vincent Tobler & Danielle Venderickx (Suisse)

Masshouse Circus

Mentions: Witold Gawlowski (Pologne); Christopher McCarthy (Royaume-Uni)

Small Heath

1^{er} prix: John Pardey & Ronald Yee (Royaume-Uni)
2^e prix: Jim Jones, Craig Rosevear & Leigh Wooley (Australie)
Mentions: Brendan Phelan, Anne Markey (Royaume-Uni); Dennis Pieprz, Jonathan Austin (USA); Philip Mellor-Ribet, Leslie Paine, Charlotte Ashton (Royaume-Uni); Fermi Bertran i Munoz, Elisenda Burgada i Bonet, Francesc Garcia i Rosello, Jordi Huguet i Farre, Antoni Paltre i Porta, Ramon Sabarich i Bringue (Espagne)

à la fois aux besoins de la circulation et aux exigences de la protection de l'environnement. Une étude d'impact très fouillée a démontré la compatibilité de ces deux aspects dans l'élaboration dudit projet.

Les gouvernements des deux cantons demandent au Conseil fédéral d'approuver, dans les meilleurs délais, le projet géné-

ral du tronçon en question pour que cet important maillon du réseau des routes nationales puisse être enfin réalisé. Il constituera un élément vital pour l'économie des deux cantons et celle des régions directement intéressées par cet axe routier, auquel les communes et les instances consultées sont en grande majorité favorables.

ASPAN: «Gravières et aménagement du territoire»

26 avril 1989 à Grangeneuve

L'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national) organise, en collaboration avec sa section suisse romande, un séminaire sur le thème «Gravières et aménagement du territoire», qui aura lieu le 26 avril 1989 de 10 à 16 heures, à l'Institut agricole de Grangeneuve, Posieux, dans le canton de Fribourg.

Les conférenciers aborderont à cette occasion divers problèmes:

- M^{re} Françoise Nicati, de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, traitera des gravières sous l'angle de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire;
- M. Hubert Lauper, préfet de la Sarine, abordera les diver-

ses questions relatives à la procédure du permis d'exploiter;

- M. Jean-Pierre Emery, ingénieur, ancien président de l'Association fribourgeoise des gravières, se prononcera sur la nécessité de garder des sources d'approvisionnement suffisantes en gravières;
- M. Philippe Roch, directeur de WWF Suisse, analysera les problèmes liés aux gravières sous l'angle de la protection de la nature.

L'après-midi, les participants se rendront sur le terrain où une visite guidée de La Tuffière est prévue.

On peut obtenir le programme et les bulletins d'inscription de cette journée en s'adressant à l'ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne, tél. 031/42 64 44.

L'Europe de la qualité à Strasbourg

C'est non moins de mille délégués de plus de dix pays qui se sont retrouvés, les 26 et 27 janvier dernier, au congrès de la Fédération européenne des associations des cercles et du management de la qualité. Pour la Fédération européenne, ce congrès doit être la démonstration de l'existence d'un «projet qualité européen» face à la concurrence internationale: dirigeants, cadres, animateurs de cercles de qualité entendent démontrer qu'au-delà de l'Europe réglementaire, l'Europe «des hommes et de la culture qualité» est une réalité. Douze ateliers permettront aux participants d'échanger méthodes, démarches, expériences et résultats. L'un de ces ateliers, «Qualité dans les entreprises de services», sera animé par des membres de l'Association romande des cercles de qualité (ARCQ), dont le secrétariat est à Lausanne.

Ce séminaire animé par l'ARCQ permettra notamment à diverses entreprises européennes - Swissair, Hewlett-Packard, Lufthansa, pour n'en citer que quelques-unes - de

faire part de leur expérience: faute de pouvoir se battre sur les prix, elles doivent conquérir leurs marchés par la différence, autrement dit des prestations de qualité totale, ou «zéro défaut».

Les cercles de qualité, notion relativement nouvelle en Suisse - mais largement connue et appliquée aux Etats-Unis et au Japon - ont pour but de promouvoir au sein des entreprises de toutes tailles, des administrations privées et publiques, les méthodes propres à garantir la qualité totale dans la gestion et la production de biens et de services.

L'Association romande pour les cercles de qualité organise notamment des cours de formation d'animateurs de cercles de qualité, ainsi que de «facilitateurs», chargés de l'implantation et de la gestion des cercles dans l'entreprise. En 1989, deux cours pour animateurs auront lieu en mars et en septembre/octobre.

Renseignements: Secrétariat de l'ARCQ, 8, av. Jomini, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/36 18 71, fax 021/36 48 66.

Actualité

N1 Yverdon-Avenches

Les Conseils d'Etat fribourgeois et vaudois ont adressé le 15 mars 1989 aux autorités fédérales le projet général de la N1 entre Yverdon-les-Bains et Avenches, sur leurs territoires respectifs.

Dès la jonction d'Yverdon-Sud, le tracé d'une longueur de 35 km rejoint par un tunnel le

plateau derrière Pomy, sur lequel il se développe jusqu'à Estavayer-le-Lac. Il rejoint ensuite la plaine de la Broye et se raccorde à Avenches au tronçon en cours de construction.

Cette importante étape est l'aboutissement de plus de vingt années d'études et la mise au point d'un projet répondant